

Les députés et la loi de falsification de la confiance dans la vie politique



Les falsificateurs LREM de la loi dite de la confiance dans la vie politique à l'Assemblée nationale et leurs complices socialo-opportunistes essayent de créer l'impression que les obscurs préparatifs de la loi de la moralisation de la vie publique auraient pris le risque de la censure du conseil

d'État. Toutefois, l'adoption du texte pourrait s'avérer plus compliquée que prévu, en raison de l'incompétence et de l'amateurisme des députés de la majorité LREM infiltrés par les socialo-opportunistes ralliés du hollandisme primaire.

La loi dite de la confiance dans la vie politique contient des mesures rêveuses telles que l'interdiction des emplois familiaux pour les collaborateurs ou l'exigence de probité des élus et des tricheurs « tous-pourris ». Celui qui se rend coupable d'un crime ou d'une infraction mettant en cause sa probité sera déclaré inéligible.

Une mesure qui remplace le casier judiciaire vierge, alors que la plupart des délinquants ont un casier judiciaire vierge dans l'illusion de vouloir croire à la réinsertion des multi-récidivistes dans la délinquance.

« La loi comprend la suppression de l'indemnité représentative de frais de mandat, remplacée par un système de remboursement, l'interdiction pour les députés et sénateurs d'exercer une activité de conseil (mais pas si le lobbying a débuté plus d'un an avant leur élection), l'impossibilité pour les assistants parlementaires d'être rémunérés par des lobbys et la création d'une nouvelle forme de gabegie avec la « banque de la démocratie ». La suppression de la réserve parlementaire a été refusée par le Sénat où la droite est majoritaire. La Chambre haute a estimé que cette enveloppe de 135.000 euros pour les députés, et de 153.000 euros pour les sénateurs, était nécessaire aux collectivités locales et aux (copains des) associations en manque de financement. (Texte adapté de Joanne Saade et Elisa Centis, lefigaro.fr)

Peut-on faire confiance aux politiciens sur fond d'incertitude politique et de promesses non tenues ?

Doit-on se faire encore des illusions sur les falsificateurs LREM pour pouvoir leur faire confiance ?

La loi dite de la confiance dans la vie politique invite à

s'interroger sur ce qui est possible en matière de moralisation de la vie publique. On distingue deux sortes de possible selon que l'on veut pouvoir enfumer l'opposition, par les moyens d'une loi de circonstance, comme au temps du hollandisme primaire. Ou selon que l'élu a le droit de faire tout ce qui légalement permis, c'est-à-dire non interdit. Il faut préciser en quel sens on peut ou non continuer à maintenir des emplois familiaux par l'intermédiaire d'un collègue et se payer des collaborateurs « échangeistes ». La critique de la loi dite de la confiance est sans illusion sur la moralisation de la vie publique. La critique de la confiance consiste à se défaire d'une perception fautive de la loi confiance dans la vie politique qui veut se donner l'apparence du vrai, alors qu'il s'agit d'une méprise et d'erreurs de sens.

Le mot confiance est fondé sur la foi, la croyance : croire vient du latin credere, ce qui a donné crédit. Faire confiance c'est faire crédit. Peut-on faire confiance aux falsificateurs LREM de la loi dite de la confiance dans la vie politique à l'Assemblée nationale et à leurs complices socialo-opportunistes ? Personne ne croît au show hollywoodien, façon Top Gun, des époux Macron. *« Jeune as du pilotage et tête brûlée, « Maverick » tombe sous le charme d'une instructrice et doit bientôt se remettre en cause après un tragique accident... »*

Lu sur le Salon beige : *« En marche vers l'entourloupe : pas de statut de première dame, mais une « charte de la transparence » (sic). Malgré toute la retenue dont il faut faire preuve sur notre blog préféré, un jour viendra durant ce quinquennat où la phrase va jaillir dans son intégralité : « Macron nous prend vraiment pour des c... » . Quid de cette « charte de la transparence » ? Car « Pas de statut officiel pour la Première dame » !*

Des mots, toujours des mots. On se rappelle le mythe verbeux de la Belle Alliance populaire du PS et de ses alliés qui

devait lancer les candidats à la primaire du PS et rendre hommage à Hollande, alors que tout le monde pensait que son quinquennat a été calamiteux avec un président vraiment normal-désastreux.

« Une « charte de la transparence » sur le rôle de la femme-Macron sera publiée. L'idée (type-Obama) d'un statut officiel de la Première dame a traversé l'esprit du président qui s'est ravisé. Il lui aurait fallu rassembler le Congrès pour modifier la constitution. La Première dame n'y apparaîtra pas et ne verra pas ses attributions définies par un décret. Cette « charte de la transparence » pour Brigitte Macron doit être dévoilée au public dans les jours à venir. Il s'agit de « stopper l'hypocrisie » et de « clarifier la situation ». TAKAYCROIRE !

« Au centre des clarifications attendues, doivent notamment figurer le nombre de ses collaborateurs. Actuellement, la Première dame dispose d'un chef de cabinet, d'un attaché de presse, de deux secrétaires ainsi que de gardes du corps. Des informations précises sur le coût de la Première dame pour le contribuable français seront consignées dans ce texte ». Lu sur Valeurs Actuelles : « Avec un tel statut, la Première dame usera de son rôle comme bon lui semble et ce sera lui reconnaître une existence juridique qui permettrait de bénéficier d'un budget, d'un rôle important, de nombreux collaborateurs, chauffeurs, protection renforcée et autres avantages... À l'heure où l'État souhaite faire des économies dans le budget de l'armée et souhaite moraliser la vie politique, se pose un problème de conscience nationale... Plus de 65 % des Français sont défavorables à la création d'un statut particulier pour Brigitte Macron ». (Thierry Paul Valette)

La loi dite de la confiance dans la vie politique, c'est au delà de la science fiction et ce qui ne joue pas du tout en sa faveur. Personne ne croît plus à la moralisation des politiciens dans la vie publique. Depuis les mystificateurs

fiscalistes Mitterrand, Chirac, Sarkozy, Hollande, et la perte de confiance des investisseurs, Frédéric Maguet explique : « *Crédit est mort, les mauvais payeurs (et les con-fiscalistes de Bercy) l'ont tué* » .

« Les crises économiques, boursières ou financières, qui minent régulièrement la France (1816, 1826, 1836, 1847 et 1857 pour les principales crises du XIX^{ème} siècle) entament durablement la confiance du public. Le système du crédit à la consommation, si important dans l'économie actuelle, se met alors au point mort.

« *Travailler beaucoup, gagner peu, vivre content de son sort* » , telle est en résumé la « portée morale » que Champfleury (1869) conférait au gagne-petit (les sans dents et ceux qui ne sont rien). Le rémouleur représente la catégorie des « *honnêtes gens* » (quand) différentes catégories professionnelles souffraient de ne plus pouvoir faire appel au crédit. La portée sociale est immédiatement déchiffrable : sous la Restauration, les coupables sont les artistes désargentés et les soldats, représentés par le maître d'armes. Ce qui n'est pas sans rappeler le « *capitaine Male-payé* » (de l'État-PS) que l'on tenait pour le *principal assassin du Crédit*.

« *Artisans et cabaretiers refusent le principe de l'ardoise. On doit payer comptant, et les images illustrant la mort de Crédit, thème déjà ancien puisqu'il apparaît dans le contexte troublé de l'Italie du XVI^{ème} siècle et des guerres de religion, sont régulièrement affichées sur les murs des auberges et des échoppes.*

« *Crédit vient d'être assassiné par un artiste désargenté, un musicien (socialiste) « renieur de dettes » et des compositions plus tardives ajouteront un convive qui refuse de payer comptant. Le Crédit assassiné est un thème qui circulera en France, Allemagne, Italie et en Pologne, coïncidant avec*

les crises économiques les plus aiguës. Crédit est mort apparaît dans des images systématiquement présentes au XIX^{ème} siècle . Quant au gagne-petit, il représente l'humble travailleur qui poursuit son office sur-fiscalisé, dans une indifférence de Bercy vis-à-vis des troubles qui ne manqueront pas de se produire dans le monde des profiteurs-accapareurs de la milliardisation heureuse qui l'entoure avec le show hollywoodien façon Top Gun des époux Macron.

Faire croire que les élus LREM type : « *Soupçonné de détournement de fonds publics, Michel Mercier évite le pire* » , vont honorer la confiance des citoyens victimes du racket fiscal est bien sur une illusion morale.

Méfions-nous de tout angélisme à propos de la moralisation enfumeuse.

La moralisation sera toujours accompagnée d'une obligation au mensonge « *Les yeux dans les yeux* » façon Jérôme Cahuzac, ministre très sincère et très friqué du budget très socialiste de Hollande.

Quand on lit sur L'Express : Nicole Bricq : *Cuisine « dégueulasse » à l'Élysée*, on comprend que toute confiance dans les promesses non tenues des élus friqués corrompus est morte et enterrée.

Il est sûrement raisonnable de ne jamais se fier à des élus corrompus qui se soucient d'abord de leurs rentes de situation et qui ont toujours à cœur de vouloir rester encore élus comme la socialo-opportuniste Nicole Bricq passée à LREM à défaut de pouvoir être une représentante des élus socialistes honorables.

On a appris que la socialo-opportuniste Nicole Bricq « pour 100 briques t'as plus rien » ne « crachera plus dans la soupe » après une « mauvaise chute dans les escaliers » et pour Macron une « mauvaise chute dans les sondages. »

« *Travailler beaucoup pour gagner peu* » , cela concerne les « honnêtes gens », les gagne-petit, les sans dents et ceux qui ne sont rien, comme l'humble travailleur qui poursuit son office sur-fiscalisé.

Ils ont le regret et la douleur de vous annoncer la disparition de la confiance dans ce coup monté LREM par les élus Macron-compatibles, avant tout des opportunistes ou des moralistes corrompus.

Thierry Michaud-Nérard